

Diplôme d'Etat d'infirmier(e) (DEI)

Objectif

Le DE d'infirmier forme les étudiants à devenir les collaborateurs directs du médecin, capables d'appliquer ses prescriptions, d'administrer les médicaments, de poser les perfusions, d'effectuer les prises de sang, de prendre en charge le bien-être et l'hygiène du malade, de surveiller et transmettre l'évolution de son état. Prévention, information, éducation, organisation des soins, soutien psychologique sont autant de fonctions dévolues à l'infirmière. Ses interventions et ses techniques varient selon la structure dans laquelle elle travaille : service de soins hospitaliers, centre de rééducation, centre de soins, dispensaire, centre de prévention, maison de retraite ou service de maintien à domicile notamment. Après 24 mois d'expérience en services de soins, il est possible d'exercer en libéral. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(2\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• Clermont-Ferrand - Du 02/09/2019 au 03/07/2022 1er et 2ème année

- 1 boulevard Winston Churchill - 63003 Clermont-Ferrand
- [IFSI - Clermont Ferrand](#) - Tél : 04-73-75-13-60
- Contact : Madame Carole DUBREUIL ([Contacter](#)) - Tél : 04 73 75 47 20

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Education Nationale	--	Ouvert

Public : Public de la formation initiale

Aire de recrutement : Région

Prise en charge : Une prise en charge du coût pédagogique de la formation est possible par la Région pour tout élève/étudiant/personne ne bénéficiant d'aucun contrat de travail. Une bourse d'études peut-être attribuée pour toute personne justifiant d'aucune ressource, ou non indemnisée par Pôle Emploi. Voir sur <http://bfss.cr-auvergne.fr>. Une prise en charge des frais de restauration et d'hébergement est possible sur cette action. Il convient de vérifier les conditions auprès du prescripteur et/ou de l'organisme de formation. Ain...

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

2. Clermont-Ferrand - Du 02/09/2019 au 03/07/2022

- 1 boulevard Winston Churchill - 63003 Clermont-Ferrand
- [IFSI - Clermont Ferrand](#) - Tél : 04-73-75-13-60
- Contact : Madame Carole DUBREUIL ([Contacter](#)) - Tél : 04 73 75 47 20

Public et financement


Financement	Effectif	Recrutement
Conseil régional	--	Fermé
Entreprise	--	Fermé

Public : Tout public, Salarié

Aire de recrutement : Région

Prise en charge : Prise en charge des frais possible

Une prise en charge du coût pédagogique de la formation est possible par la Région pour tout élève/étudiant/personne ne bénéficiant d'aucun contrat de travail. Une bourse d'études peut-être attribuée pour toute personne justifiant d'aucune ressource, ou non indemnisée par Pôle Emploi. Voir sur <http://bfss.cr-auvergne.fr>. Une prise en charge des frais de restauration et d'hébergement est possible sur cette action. Il convient de vérifier les conditions auprès du prescripteur et/ou de l'organisme de formation. Ain...

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

Programme

La formation comprend 36 matières réparties dans 59 unités d'enseignements. Les unités d'enseignements couvrent 6 champs :

- sciences humaines, sociales et droit
- sciences biologiques et médicales
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes

- sciences et techniques infirmières, interventions
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- méthodes de travail (bureautique, recherche documentaire, rédaction de documents écrits, communication, anglais)

La formation dure trois ans. Les enseignements sont répartis de la manière suivante :

- la formation théorique de 1 800 heures, sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1 050 heures)
- le travail personnel guidé (suivi pédagogique, temps personnel guidé, supervision, travaux entre étudiants - 300 heures) ;
- la formation clinique de 2 100 heures
- le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ, soit 300 heures par an

Validation de la formation

[Diplôme d'État d'infirmier\(ière\)](#)

Niveau de sortie : Niveau II : Licence ou Maîtrise

Métiers préparés

[Infirmier/ère](#)

[Infirmier/ère humanitaire](#)

[Puériculteur/trice](#)

Modalités pédagogiques

Rythme de formation :

Temps plein

Formation en situation de travail

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Durées et rythmes

Durée en centre : 2100 h

Durée en entreprise : 2100 h

Durée totale : 4200 h

36 heure(s)

Admission

Niveau d'entrée :

niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

Recrutement :

Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes : -Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme -Les candidats relevant de la formation continue, telle que définie par l'article

L-6311-1 du code du travail et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues (entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat et épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples).

Organisme responsable

[IFSI - Clermont Ferrand](#)

1 boulevard Winston Churchill
BP 69
63003 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 75 47 20

Fax : 04-73-75-13-64

Mail : ifsi@chu-clermontferrand.fr

Site web : <http://www.eifs.fr/eifs/Pages/IFSI/Presentation.aspx>

Réf : 03_FI22657

Mise à jour : 10/09/2019
